



## Communiqué

---

Tarbes, le 2 mars 2017

### **Nouveau processus national de délivrance des Cartes Nationales d'Identité (CNI) : ce qui va changer**

À compter du mardi 7 mars 2017, de nouvelles modalités nationales, plus sécurisées, sont mises en place pour la carte nationale d'identité, dont le format demeure inchangé et qui reste gratuite (sauf cas de perte ou vol comme c'est déjà le cas).

Dans les Hautes-Pyrénées, seules les 14 communes équipées de dispositifs de recueil seront habilitées à délivrer des CNI, comme c'est déjà le cas pour les passeports depuis 2009.

Liste des 14 communes : Argelès-Gazost - Arreau – Aureilhan – Bagnères de Bigorre – Castelnaud Magnoac – Lannemezan – Lourdes – Luz-Saint-Sauveur – Maubourguet – Séméac – Tarbes – Tournay – Trie-sur-Baïse – Vic-en-Bigorre.

L'utilisateur pourra désormais s'adresser à la commune habilitée de son choix.

#### **La demande de CNI sera effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée et unifiée.**

Après l'instruction du dossier complet, un message sera envoyé au demandeur sur son téléphone mobile, l'informant de la mise à disposition de son titre auprès de la mairie habilitée où il a effectué sa demande.

Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne disponible sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) qui permet d'éviter de remplir un dossier papier au guichet de la mairie habilitée et donc de gagner du temps.

#### *Ma demande de carte d'identité se simplifie :*

- je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone
- je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué
- je rassemble les pièces justificatives demandées
- je m'adresse à l'une des mairies habilitées
- je me présente au guichet de cette mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales

Toutes les infos concernant la démarche sur [www.hautes-pyrenees.gouv.fr](http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr)



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DES  
HAUTES PYRÉNÉES



Contact Presse :  
Pôle communication interministérielle : 05.62.56.65.05  
[pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr)  
[facebook.com/Prefet des Hautes-Pyrénées](https://www.facebook.com/Prefet-des-Hautes-Pyrenees) [twitter.com/@Prefet65](https://twitter.com/Prefet65)  
site internet : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/>



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DES  
HAUTES PYRÉNÉES

#CNI

Dès le 7 mars 2017  
Dans les Hautes-Pyrénées

# la carte d'identité à portée de clic !

 Je peux faire  
ma pré-demande en ligne  
[www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) 

 Je gagne du temps

 Je m'adresse à l'une des  
14 mairies\* à ma disposition

 Mon titre est plus sûr

  
MES DÉMARCHES  
à portée de clic !

Aureilhan 05.62.38.91.50 <a href="http://www.ville-aureilhan.fr">www.ville-aureilhan.fr</a>	Argelès-Gazost 05.62.97.22.66
Arreau 05.62.40.75.60	Castelnau-Magnoac 05.62.39.80.62
Bagnères de Bigorre 05.62.95.08.05 <a href="http://www.ville-bagneresdebigorre.fr">www.ville-bagneresdebigorre.fr</a>	Lannemezan 05.62.40.72.72 <a href="http://www.lannemezan.com">www.lannemezan.com</a>
Lourdes 05.62.94.65.65 <a href="http://www.lourdes.fr">www.lourdes.fr</a>	Luz Saint Sauveur 05.62.92.80.40 <a href="http://www.luz.org">www.luz.org</a>
Maubourguet 05.62.96.30.09 <a href="http://www.maubourguet.fr">www.maubourguet.fr</a>	Séméac 05.62.38.91.00 <a href="http://www.semeac.fr">www.semeac.fr</a>
Tarbes 05.62.44.38.38 <a href="http://www.tarbes.fr">www.tarbes.fr</a>	Tournay 05.62.35.70.26 <a href="http://www.ville-tournay.fr">www.ville-tournay.fr</a>
Trie Sur Baise 05.62.35.50.21	Vic en Bigorre 05.62.31.68.68 <a href="http://www.mairie-vic-bigorre.fr">www.mairie-vic-bigorre.fr</a>

\* liste des mairies sur [www.hautes-pyrenees.gouv.fr](http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr)



## Nouvelle procédure de délivrance des cartes nationales d'identité à compter du 07 mars 2017

● Communes des Hautes-Pyrénées  
équipées de dispositif de recueil

